



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Somme

Commune : SAINT-MAXENT

Autres communes :

R500

Appellation : Moulin à vent

Monument(s)

Appellation : Moulin à vent

Protection : classement

Arrêté : classement le 19/01/1948

Étendue de la protection : Moulin à vent : classement par décret du 19 janvier 1948

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.